

**REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE
VILLE DE THONON-LES-BAINS**



**Délibération du Conseil Municipal
de la Ville de Thonon-les-Bains
Séance du 16 décembre 2024**

CM241216_022

FINANCES

Plage municipale - Tarification saison 2025

L'an deux mille vingt quatre, le seize décembre, à 18 heures, le Conseil Municipal convoqué régulièrement le 3 et 10 décembre 2024 s'est réuni Espace de conférences de l'Excelsior, place Henry Bordeaux, sous la présidence de Monsieur Christophe ARMINJON, Maire

En exercice : 39
Présents : 32
Représentés : 5
Votants : 37
Quorum : atteint

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

Monsieur Christophe ARMINJON, Monsieur Jean-Claude TERRIER, Madame Katia BACON, Monsieur Gérard BASTIAN, Madame Nicole JAILLET, Monsieur Jean-Pierre FAVRAT, Madame Isabelle PLACE-MARCOZ, Monsieur Jean DORCIER, Madame Cassandra WAINHOUSE, Monsieur Jean-Marc BRECHOTTE, Madame Véronique VULLIEZ, Monsieur Philippe LAHOTTE, Madame Brigitte MOULIN, Monsieur René GARCIN, Madame Carine DE LA IGLESIA, Monsieur Mustafa GOKTEKIN, Monsieur Michel ELLENA, Madame Deborah VERDIER, Monsieur Patrick TISSUT, Madame Sylvie COVAC, Monsieur Joël ANNE, Monsieur Serge DELSANTE, Madame Johanna LEROY, Monsieur Osman ATES, Monsieur Jean-Baptiste BAUD, Madame Sophie PARRA D'ANDERT, Monsieur Thomas BARNET, Madame Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, Monsieur Franck DALIBARD, Monsieur Arnaud BERAST, Monsieur Jean-Louis ESCOFFIER, Madame Astrid BAUD-ROCHE

Absents excusés :

Madame Emmanuelle VUATTOUX, Madame Catherine PERRIN

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- Madame Laurence PROISY à Madame Katia BACON
- Monsieur Mickaël MAQUAIRE à Monsieur Jean DORCIER
- Monsieur Richard BAUD à Monsieur Osman ATES
- Monsieur Marc-Antoine GRANDO à Madame Sophie PARRA D'ANDERT
- Monsieur Quentin DUVOCELLE à Monsieur Franck DALIBARD

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Jean-Claude TERRIER.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

CM241216_022

FINANCES

Plage municipale - Tarification saison 2025

Monsieur LAHOTTE, Onzième Adjoint, en charge des sports, des loisirs et de la vie associative, expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal de Thonon-les-Bains en date du 18 novembre 2024 relative au débat d'orientation budgétaire 2025 ;

Considérant le débat tenu lors de la séance du Conseil Municipal privé du 9 décembre 2024 relatif à la préparation budgétaire et à la politique tarifaire 2025 ;

Vu la délibération n° 20221219-47 du Conseil Municipal de Thonon-les-Bains en date du 19 décembre 2022 relative à la tarification de la Plage Municipales ;

Vu la délibération n° 20230522-27 du Conseil Municipal de Thonon-les-Bains en date du 22 mai 2023 relative aux conventions d'occupation du domaine public pour dispenser les cours de natation et fixation des tarifs ;

Considérant que lesdits tarifs ont été modifiés en dernier lieu par décision du maire n°T2023_10 du 13 décembre 2023 ;

Considérant qu'il est apparu nécessaire de changer les intitulés de tarifs afin de les rendre plus compréhensibles mais également:

- de créer de nouveaux tarifs pour que les bénéficiaires d'Atout Seniors puissent désormais bénéficier d'un abonnement ;
- de prendre en considération la perte ou de la détérioration des raquettes de tennis de table ;

À compter de la saison 2025, les tarifs suivants, toutes taxes comprises, sont proposés :

Plage municipale - Entrées individuelles	
Adulte - Entrée en haute saison	5,60 €
Adulte : Entrée en basse saison - Ouverture partielle des bassins : depuis l'ouverture de la saison jusqu'au 25 mai 2025 inclus ; du 1er septembre 2025 à la fermeture de saison et les journées de compétitions)	2,70 €
Adulte : entrée pendant la dernière heure avant l'évacuation des bassins	3,50 €
Enfant de 5 à 15 ans* - Entrée en haute saison	4,00 €
Enfant de 5 à 15 ans* - Entrée en basse saison - Ouverture partielle des bassins : depuis l'ouverture de la saison jusqu'au 25 mai 2025 inclus ; du 1er septembre 2025 à la fermeture de saison et les journées de compétitions)	2,10 €
Enfant de 5 à 15 ans* - Entrée pendant la dernière heure avant l'évacuation des bassins	2,80 €
Enfant jusqu'à 4 ans* révolus (- de 5 ans)	Gratuit
Tarif réduit* : personne handicapée et 1 accompagnateur gratuit, carte GIA, personne sans emploi	4,00 €
Pass Sénior Catégorie 1	1,50 €
Pass Sénior Catégorie 2	1,80 €
Pass Sénior Catégorie 3	2,20 €

Pass Sénior Catégorie 4	3,30 €
Pass Sénior Catégorie 5	5,50 €
Nocturne : adultes et enfants, à partir de 20h	Gratuit
Entrée Fête du Nautisme (les deux après-midis du week-end à partir de 12h)	Gratuit
Entrée pour fréquenter exclusivement le restaurant (entrée entre 11h45 et 14h30 tous les jours)	Gratuit
Abonnement individuel nominatif *- Basse et haute saison	
Résident de Thonon-les-Bains ; Comité d'Entreprise	80,00 €
Non-résident de Thonon-les-Bains	130,00 €
Pass Sénior Catégorie 1	20,00 €
Pass Sénior Catégorie 2	25,00 €
Pass Sénior Catégorie 3	30,00 €
Pass Sénior Catégorie 4	35,00 €
Pass Sénior Catégorie 5	40,00 €
Sénior résident de Thonon-les-Bains à partir de 70 ans	65,00 €
Cartes d'entrées valables 2 ans (de date à date)	
Carte de 10 entrées	45,00 €
Carte de 40 entrées	140,00 €
Plage - Divers	
Location d'une ligne d'eau - Bassin 25m - Forfait d'1h	
Associations membres de la Maison des associations et du bénévolat	Gratuit
Autres personnes morales	30,00 €
Location d'une ligne d'eau - Bassin 50m - Forfait d'1h	
Associations membres de la Maison des associations et du bénévolat	Gratuit
Autres personnes morales	45,00 €
Location bain de soleil	Gratuit
Location matériel de tennis de Table - 1 heure	3,00 €
Balle tennis de table perdue ou cassée	1,20 €
Raquette de tennis de table perdue ou cassée	50,00 €
Location de cabine pour la saison	70,00 €
Location de casier pour la saison	30,00 €
Location d'un casier pour une semaine	7,00 €
Clé perdue (casier individuel ou cabine)	23,00 €
Serrure complète à changer suite perte de clef	67,00 €
Achat et renouvellement du support de carte pour les abonnements	3,50 €
Forfait post-paiement pour entrée frauduleuse	100,00 €
Attestation de nage et passage de diplôme	5,00 €
Jeton de casier	1,00 €
Fréquentation de la Plage par les scolaires - ALSH	

par tranche de 6 élèves et un encadrant	
Séance d'enseignement aux établissements scolaires primaires publics, privés sous contrat, de Thonon-les-Bains - Tarif par élève + 3 accompagnants par classe	Gratuit
Séance d'enseignement aux établissements scolaires primaires publics, privés sous contrat, hors Thonon-les-Bains - Tarif par élève + 3 accompagnants par classe	5,00 €
Collèges et Lycées (sans enseignement) de Thonon-les-Bains - Tarif par élève + 3 accompagnants par classe	3,20 €
Collèges et Lycées (sans enseignement) hors Thonon-les-Bains - Tarif par élève + 3 accompagnants par classe	5,00 €
Associations sportives, culturelles et artistiques thononaises membres de la Maison des Associations (stages) et ALSH domiciliés à Thonon-les-Bains - Tarif pour un groupe de 12 personnes maximum et 2 accompagnateurs	Gratuit
Accueils collectifs de loisirs domiciliés hors Thonon-les-Bains - Tarif par personne	3,50 €
École de Natation Stage sur une semaine (5 cours collectifs) Deux entrées comprises pour accès une heure avant et après le cours (Un enfant et un accompagnant adulte)	
Enfant résident à Thonon-les-Bains ou participant à un stage organisé par un comité d'entreprise de Thonon-les-Bains	65,00 €
Enfant supplémentaire thononais du même foyer fiscal inscrit à la même semaine de stage ou au même stage organisé par un comité d'entreprise de Thonon-les-Bains, tarif par enfant	50,00 €
Enfant non-résident à Thonon-les-Bains	100,00 €
Aquagym/ Aquabike	
Cours d'aquagym - Ticket à l'unité sur inscription dans la limite des places disponibles	8,00 €
Cours d'aquagym - 10 Tickets sur inscription dans la limite des places disponibles	72,00 €
Cours d'aquabike - Ticket à l'unité sur inscription dans la limite des places disponibles	9,00 €
Cours d'aquabike - 10 Tickets sur inscription dans la limite des places disponibles	81,00 €
Plage- Animations	
Entrée pour participer à une animation proposée en dehors des heures d'ouverture grand public	2,50 €
Redevance d'occupation MNS pour dispenser des leçons de natation	
Redevance mensuelle	20,00 €

* Sur présentation d'un justificatif

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

Pour : 28

Contre : 2

Monsieur Franck DALIBARD, Monsieur Quentin DUVOCELLE

Abstention : 7

Monsieur Jean-Baptiste BAUD, Madame Sophie PARRA D'ANDERT, Monsieur Thomas BARNET, Madame Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, Monsieur Marc-Antoine GRANDO, Monsieur Jean-Louis ESCOFFIER, Madame Astrid BAUD-ROCHE

- D'APPROUVER la création des tarifs ci-dessus, applicables à compter du 1^{er} janvier 2025 ;

- D'ABROGER, à compter du 1^{er} janvier 2025 :

- La délibération n° 20221219-47 du Conseil Municipal de Thonon-les-Bains en date du 19 décembre 2022 relative à la tarification de la Plage Municipale ;
- La délibération n° 20230522-27 du Conseil Municipal de Thonon-les-Bains en date du 22 mai 2023 relative aux conventions d'occupation du domaine public pour dispenser les cours de natation et fixation des tarifs ;
- et tous les actes subséquents.

Le Maire,

Le secrétaire de séance,

Christophe ARMINJON

Jean-Claude TERRIER

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.